

COMMUNIQUE DE PRESSE DES RESTOS DU CŒUR

31 janvier 2007

LES RESTOS DU CŒUR SERVENT-ILS D'APPAT A LA POLICE DE SARKOZY ?

Hier soir, mardi 30 janvier vers 19h, une rafle commence sur la Place de la République, les fourgons (de 8 à 10 au départ selon les témoins) sont placés côté 3^e arrondissement, les policiers, trois par trois, contrôlent les identités dans le métro et aux sorties. Contrôle ciblé des personnes « visiblement étrangères ». Alertés, une trentaine de militants du Réseau Education Sans Frontières et d'ailleurs se rend sur place. Discussion avec les forces de l'ordre, slogans solidaires avec les sans papiers, bousculade au moment du départ du dernier fourgon rempli de sans papiers, arrivée des maîtres chiens pour faire dégager les empêcheurs d'arrêter en rond. Une vingtaine, peut-être plus, de sans papiers a été arrêtée.

Une rafle comme on en voit plusieurs fois par semaine à Paris depuis le mois d'août ?

Oui, mais celle-ci a quelque chose de particulier.

Au même moment, sur le terre-plein central de la Place de la République, les restos du cœur organisent une distribution de 400 repas, comme tous les mardis, jeudis et samedis à cet endroit. Les habitués de cette distribution arrivent en métro et sont contrôlés, embarqués. C'est comme pour les bêtes : l'appât au centre, les chasseurs en embuscade, les fourgons pour évacuer les prises. Cette rafle ciblée « clients des restos du cœur » a été exécutée sur réquisition du Procureur de la République qui avait ordonné des contrôles entre 19h et 23h sur un périmètre comprenant la place de la République et ses environs.

Une « opération » du même ordre a eu lieu il y a une quinzaine de jours. Les forces de l'ordre s'étaient postées sur la place même, bien visibles. Ce jour-là les restos du cœur n'ont distribué que 150 repas au lieu des 400 habituels.

Qui donne ces ordres ?

Le ministre de la chasse aux étrangers monte d'un cran dans le cynisme : toutes les rafles sont intolérables, celles qui prennent pour cible les gens qui ont faim sont immondes. Les plus démunis ont confiance dans les restos du cœur qui depuis tant d'années leur apportent un peu de réconfort pendant l'hiver. Devront-ils demain renoncer à ces distributions de repas devenues trop dangereuses pour eux ?

Fin décembre, le Préfet de Police de Paris a eu une attitude digne en interdisant la distribution de soupe au porc organisée par l'extrême droite et destinée à trier les « bons pauvres » des « mauvais pauvres ». Laissera-t-il interdire les restos du cœur aux sans papiers en transformant les lieux de distribution en piège ?

jeudi 1er février 2007.